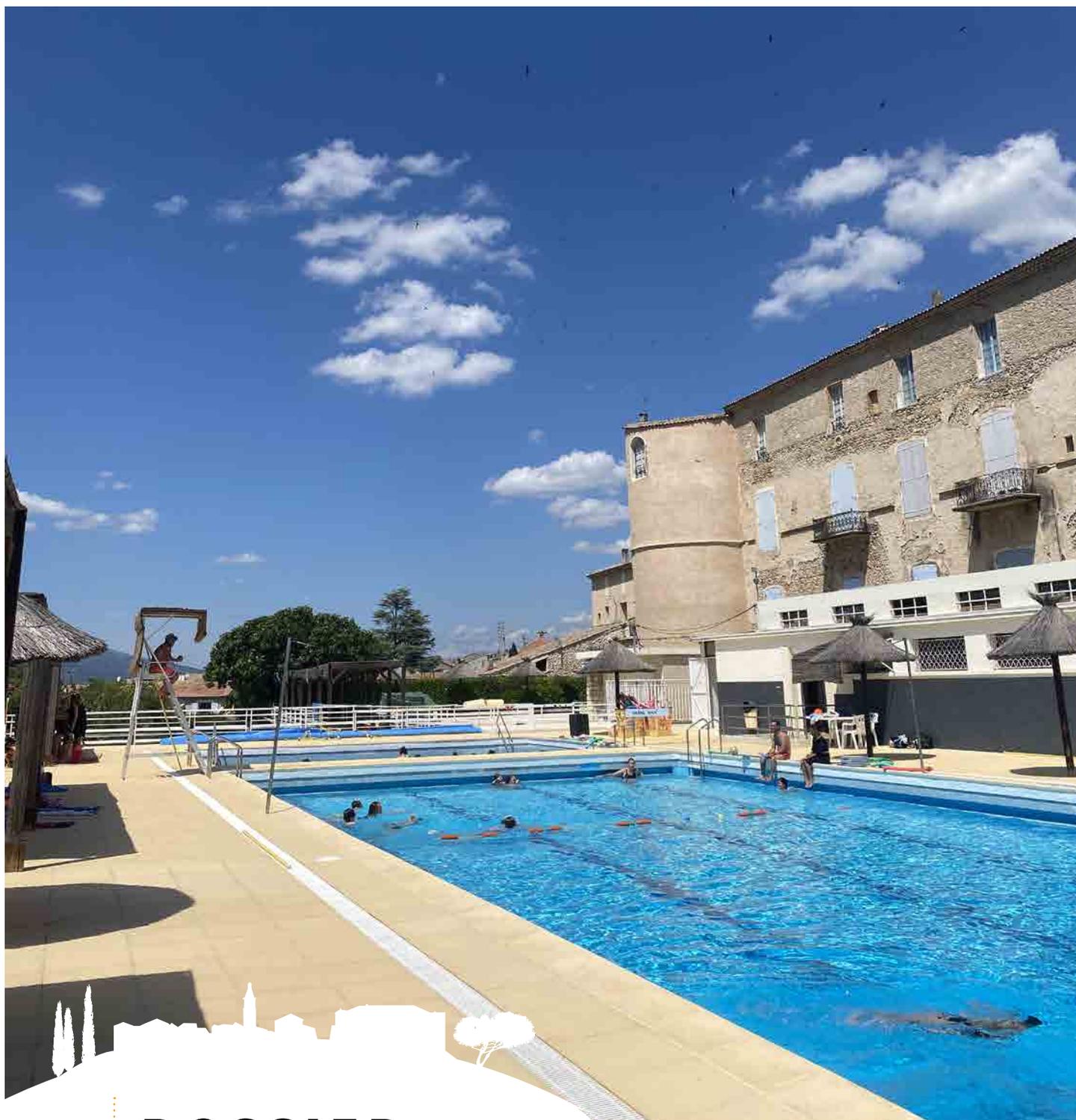


Oraison *mag'*

NUMÉRO 13
JUILLET 2024



DOSSIER

Le Pôle Urbain Sportif livré durant l'été

DES CONSEILLÈRES AU SERVICE DES HABITANTS D'ORAISON

Véronique, chargée de clientèle référente France Services : « En tant que référente France Services, j'ai été formée pour accueillir et accompagner les usagers dans leurs démarches administratives du quotidien pour 11 services publics partenaires : CAF, Pôle Emploi, CNAM, CNAV, MSA, ministère de l'Intérieur, Justice, DGFIP, France Renov (ma prime rénov' et ma prime adapt'), Chèque énergie et bien sûr La Poste. Cet accompagnement est gratuit et peut être du conseil, aider à remplir des papiers (déclaration d'impôts, pré-demande de permis de conduire...), mais le plus souvent pour des démarches en ligne. Nous organisons aussi des « points justice » en visio avec une aide juridictionnelle. Nous avons également un îlot numérique avec du matériel informatique que nous mettons à disposition pour les personnes qui sont autonomes : PC, tablette, imprimantes... »

Mélanie, conseillère numérique à la Ville d'Oraison : « Mon accompagnement est un peu différent car il concerne le domaine numérique dans son ensemble. Il vise à conseiller, accompagner les personnes dans l'utilisation des outils numériques (ordinateur ou smartphone), la gestion des e-mails, les démarches en ligne, prévention..., position afin que je puisse recevoir les usagers, sur RDV uniquement. »

La Poste France Service d'Oraison vous accueille du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h30 et le samedi de 9h à 12h : 5 allées Arthur Gouin, 04700 ORAISON

Mélanie, conseillère numérique, vous accueille au sein du France Services, sur rendez-vous au 06 03 28 27 94.

Le conseil vétérinaire

Les chiens ont une température corporelle plus élevée que celle des humains (entre 38°5 et 39°). En ces périodes très chaudes, ils risquent le « coup de chaleur » car ils ne transpirent pas. Ne laissez jamais enfermé votre chien dans une voiture, même avec la fenêtre ouverte, à peine 10 minutes suffisent pour qu'il soit victime d'un arrêt cardiaque mortel. La première chose à faire en cas de « coup de chaleur » est de passer l'animal sous l'eau froide ou de l'immerger dans un bassin. En été à Oraison, des vipères sont présentes dans nos collines. En cas de morsure, le chien a mal, l'endroit de la morsure est rouge, enfle et suinte. Plus la morsure est proche du cerveau, plus c'est grave ; consultez rapidement et mettez du froid sur la plaie pour retarder la progression du venin. D'autres insectes nuisibles sont apparus depuis peu : il s'agit de la mouche des chevaux appelée « Hippobosque », qui arrive d'Afrique. Elle mord aussi les chiens pouvant causer jusqu'à un œdème de quincke. On peut administrer un antihistaminique ou de la cortisone. De même pour les piqûres de guêpes ou de frelons car certains chiens y sont allergiques. Et puisque nous sommes en période de vacances, emmenez votre chien, votre chat avec vous ou faites-les garder ; mais surtout, ne les abandonnez pas!



Delphine DAST, clinique vétérinaire - 04 92 79 91 02

« Ramasse ma crotte, nom d'un chien ! »

Ramasser les déjections canines est une obligation pour tout propriétaire de chien. Ne pas la respecter expose à une contravention de 3^e classe, soit 68€ (Article 633-6 du code pénal).

Oraison pratique

Horaires d'ouverture de la mairie :

Lundi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h
Mardi, mercredi et vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h
Jeudi de 8h à 12h et de 13h30 à 18h30
• contact@mairie-oraison.fr - 04 92 70 77 77

Le centre technique municipal, le service urbanisme et le CCAS ne reçoivent que sur rendez-vous :

• services.techniques@mairie-oraison.fr - 04 92 79 43 00
• urbanisme@mairie-oraison.fr - 04 92 70 77 77
• ccas@mairie-oraison.fr - 04 92 70 77 80

Plateforme de rénovation énergétique et conseil architectural :

Logiah 04 : permanences pour l'OPAH - tous les jeudis à l'espace Paul Réty, Tél : 06 42 57 45 67, Opah-oraison@logiah.com

Les permanences de l'architecte seront assurées un jeudi par mois en mairie. Prise de rendez-vous :

• urbanisme@mairie-oraison.fr - 04 92 70 77 77

Police municipale :

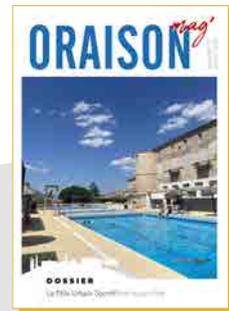
• police.municipale@mairie-oraison.fr - 04 92 77 43 59

Service Jeunesse :

Lundi, mardi de 8h à 10h et de 13h30 à 17h,
Mercredi de 8h à 10h et de 13h30 à 16h,
Jeudi de 8h30 à 10h30 et de 13h30 à 17h30,
Vendredi de 8h à 10h.
• secretariat.jeunesse@mairie-oraison.fr - 04 92 70 77 75

Les archives municipales sont accessibles les lundis de 14h à 17h.

Ramassage des déchets verts : de mars à octobre, les lundis pairs sous conditions. Les rendez-vous se prennent auprès du centre technique : 04 92 79 43 00



Journal municipal de la ville d'Oraison :

Directeur de publication : Benoît Gauvan

Tirage : 4000 exemplaires

Distribué par : Durance Diffusion

Conception graphique et impression : autrementdit

Crédit photo : service communication

Imprimé sur papier normes écologiques PEFC



Les textes des groupes politiques sont publiés dans la « tribune libre » sous la responsabilité de leurs auteurs.

Mairie d'Oraison

22, rue Paul Jean
04700 Oraison
Tél : 04 92 70 77 77
www.oraison.fr

Ville d'Oraison





Benoît Gauvain
Maire d'Oraison



Application "Ville d'Oraison"

LE MOT DU MAIRE

Aller de l'avant

La ville à la campagne poursuit sa transformation. Après la réfection de la Rue du Bac, de l'Avenue du cimetière, après la création du Parc Flora, de la Place Itard et des divers agencements au lac des Buissonnades, Oraison est en train de terminer le Pôle Urbain Sportif, tant attendu par les jeunes du village et les moins jeunes qui souhaitent se remettre au sport, ou simplement en faire le point d'arrivée de grandes balades, sportives ou pas. La volonté de l'équipe municipale que je conduis est toujours la même : apporter modernité, confort et bien-être à ses habitants, tout en respectant la nature et l'environnement.

Un environnement servi notamment par le jardin pédagogique d'Ella qui profite au relais petite enfance pour l'instant. Recyclage, compostage, permaculture... des thèmes qui seront abordés lors d'animations dont nous reparlerons. C'est aussi un jardin de plaisance car on y apprend non seulement la nature et la vie des plantes, mais leur rôle esthétique, leur utilisation selon les saisons... Si la botanique est une science, le jardin est un art, et c'est la réunion de ces deux champs de connaissances qui sublime ce jardin pédagogique.

NOUVELLE RECRUE AU SEIN DE LA *Police municipale*

La ville d'Oraison est ravie d'accueillir Laurent Quintarelli en tant que nouveau policier municipal. Âgé de 49 ans, marié et père de trois enfants, Laurent a une riche expérience derrière lui. Ancien militaire avec 16 ans de service, il a rejoint la police municipale de Manosque en 2009. En 2017, il a pris la tête du poste municipal de Riez avant de rejoindre la police d'Oraison en 2023.



Laurent apprécie particulièrement son travail à Oraison grâce à l'énergie de la ville, l'efficacité de l'équipe de cinq agents dirigée par Yannick Bassuel et la gestion communale exemplaire. Pour lui, rejoindre la police municipale était une évolution naturelle de sa carrière. En dehors de son engagement professionnel, Laurent est passionné par la chasse, le VTT, le rugby et les loisirs en famille.

Citoyenneté



Photo : Les jeunes majeurs sont venus en nombre retirer leur carte électorale en mairie

CÔTÉ COMMERCES



BIENVENUE À *La Paillote du Lac !*

Nathalie Claeys est la nouvelle gestionnaire du restaurant du lac des Buissonnades. Dans un cadre tout nouveau et très cosy, elle a su donner une nouvelle impulsion à tous ceux qui apprécient ce cadre unique et reposant. La Paillote du Lac vous invite midi et soir jusqu'à la rentrée, à découvrir sa carte très variée, mais aussi son grand choix de salades, son menu grill, sans oublier – pour les plus pressés – son département snack et pizzas. Vous avez envie de musarder un peu ? Laissez-vous tenter par la carte des cocktails accompagnés de tapas préparés avec soin par le chef David !

Ouvert tous les jours midi et soir.
Il est prudent de réserver : 04 92 72 25 94



MARTINE ET LUDO *Aux Quatre Saisons*

Le célèbre snack de la place Frume a changé de propriétaire. C'est désormais Ludo Borey qui est aux commandes de cet établissement ouvert du mardi au dimanche, midi et soir. Cuisine familiale qui propose chaque jour de la semaine sur place ou à emporter, un plat du jour concocté par Martine, y compris les desserts, le soir étant réservé à une carte rapide et aux pizzas. A noter que c'est Anthony qui étale la pâte des pizzas à la main, un geste très technique que seul un vrai pizzaiolo digne de ce nom parvient à faire dans les règles de l'art !

Les Quatre Saisons, 13 allée Romain Selsis (place Frume),
Tél. 04 92 73 09 58



PLACO-PEINTURE *Mario Mendès*



Ce jeune auto-entrepreneur oraisonnais a décidé, après de nombreuses années passées au sein de sociétés privées, de voler de ses propres ailes. Sa grande expérience dans le domaine d'agencement et de réfection intérieure et extérieure de maisons, lui permet de maîtriser parfaitement le placo, toutes les peintures et même tous travaux de vitrerie.

Société Mario Mendès,
mario.mendes19795@gmail.com
Tél. 06 23 79 41 05



Pratech Energies

Cette entreprise qui existe depuis 9 ans, était jusqu'ici spécialiste des automatismes et de l'électricité. Son Directeur général Nicolas Gerbaud, vient de se lancer, avec cette antenne oraisonnaise, dans l'installation de panneaux photovoltaïques mais aussi batteries, chauffe-eau intelligents, ombrières de parking..., le tout correspondant aux besoins actuels et futurs.

Pratech Energies, nicolas.gerbaud@pratech.fr
Tél. 07 49 99 45 60

MOBILITÉ

HANDI'VILLE :

Le handicap - une priorité

La ville d'Oraison a eu le plaisir d'accueillir l'association Coeur de Lavande, pour une activité de sensibilisation aux handicaps. Cet événement fait partie du projet Handi'ville, visant à évaluer et améliorer l'accessibilité des villes et villages du 04. Coeur de Lavande organise de nombreuses activités ludiques et culturelles, rassemblant tout public. Lors de cette journée, les défis quotidiens des personnes en situation de handicap étaient au centre des activités, afin de proposer des solutions concrètes pour rendre nos espaces plus inclusifs. Leur objectif est simple mais essentiel : montrer que de petits aménagements peuvent transformer la vie des citoyens, sans discriminer les villes moins accessibles. Il s'agit de sensibiliser les élus et la population à l'importance de l'accessibilité pour tous, que ce soit des personnes atteintes d'handicap, des parents avec poussettes ou des personnes âgées.



Ensemble, nous pouvons aider les personnes en situation de handicap dans leur quotidien et celui de leurs proches, tout en rendant notre environnement plus accueillant pour tous. A l'image de Grenoble, ville pionnière en matière d'accessibilité, plusieurs aménagements pourraient en effet être envisagés afin d'instaurer le confort d'usage au quotidien, en ouvrant les équipements et les services à tous. Des handi parcs, des commerces accessibles et une politique qui s'occupe de tous les handicaps, même ceux qui ne sont pas visibles.

ÉVÈNEMENTS À VENIR

COMMÉMORATIONS

80 ans de la Libération



Roger
Chaudon



André
Daumas



Terce
Rossi



Émile
Latil

Le 16 juillet 1944 au matin, le Comité de Libération (CDL) des Basses-Alpes s'est réuni au Café de France pour préparer le débarquement en Provence. Y participent : Marcel André, Roger Chaudon, François Cuzin, André Daumas, Léon Dulcy, Maurice Favier, Émile Latil, Louis Martin-Bret, Jean Piquemal, Terce Rossi et Robert Salom.

La 8^e compagnie de la division Brandenburg, un groupe composé de collaborateurs français et de soldats de l'armée allemande parlant Français, déguisés en maquisards, tend un piège et capture les Résistants.

18 personnes sont arrêtées et entassées dans l'autobus d'un transporteur local, elles sont emmenées au 425 de la rue Paradis, siège de la Gestapo à Marseille, pour y être torturées et mutilées.

Le 18 juillet, 11 résistants sont massacrés dans un vallon isolé de Signes, lieu tragique, lieu de mémoire puis nécropole nationale.

Quatre d'entre eux, Roger Chaudon, Émile Latil, Terce Rossi et André Daumas, tous Oraisonnais, reposent dans notre cimetière.

Le Samedi 19 août 1944 vers 8h du matin, seulement quatre jours après le débarquement allié sur la côte provençale, une colonne blindée américaine arrive à Oraison, enfin libre !

Pour célébrer les 80 ans de la Libération, la ville d'Oraison met à l'honneur ses Résistants fusillés - Roger Chaudon, Émile Latil, Terce Rossi et André Daumas, tous morts pour la France. En leur mémoire, des plaques commémoratives seront installées dans le cimetière La Croix, où ils reposent. Une exposition des Archives départementales de Digne-les-Bains sera présente du 16 juillet au 12 août dans les salles du château, où vous pourrez également retrouver un film-documentaire proposé par les jeunes du CMJE, présentant des interviews des descendants de Résistants. Des journées de Commémoration sont prévues le 16 juillet, jour de capture des Résistants et le 18 août, pour marquer la date de la libération d'Oraison en 1944.

Le 18 juillet sera organisé le traditionnel déplacement à Signes, dans le Var, pour la commémoration à la nécropole. Sur réservation à l'accueil de la mairie au 04 92 70 77 77.

FORUM OPAH-RU

La Ville d'Oraison organise son 1^{er} Forum pour l'amélioration de l'habitat samedi 28 septembre 2024 en partenariat avec l'association Logiah04.

Ouvert à tous, le Forum se déroulera de 09h à 13h sur la place du Colonel Frume.

Combien de temps dure un chantier ? Quelles sont les garanties ? À qui s'adresser ? C'est quoi le label RGE ? Le 1^{er} Forum pour l'amélioration de l'habitat s'adresse à tous ceux qui veulent s'engager

dans une démarche d'économie d'énergie, de rénovation de leur logement ou d'adaptation pour le maintien à domicile et bénéficier d'informations fiables et concrètes sur les solutions techniques et les financements mobilisables.

Le Forum offre un aperçu exhaustif des aides existantes pour réaliser et financer la réalisation des travaux dans les meilleures conditions pour les propriétaires occupants du territoire de la commune ainsi que les propriétaires bailleurs et les locataires du parc privé .



NATURE EN VILLE

JARDIN DE LA *Maison du patrimoine*

La Maison du patrimoine, à l'entrée d'Oraison est désormais dotée d'un joli petit jardin où les associations qui occupent le lieu vont pouvoir réaliser des plantations destinées à embellir le lieu. Le jardin avait été laissé à l'abandon ces dernières années mais l'association L'arbre à bulles s'est montrée très intéressée par les activités de jardinage. N'hésitez pas à pousser la porte du jardin et à proposer quelques semis ou boutures à nos jardiniers...



Photo : Les mains vertes des Fileuses, en train de s'occuper du potager créé et installé par les services techniques dans le jardin de la Maison du patrimoine. Le potager sera géré par les 3 associations qui y « cohabitent » : Les Fileuses d'Oraison, Rancure et L'arbre à Bulles 04. A noter que le compost provient des déchets alimentaires, récoltés dans nos restaurants scolaires.

Jardin d'Elia

À l'initiative d'un des riverains de ce quartier situé derrière le stade Sauvecane, un jardin pédagogique a été ouvert fin juin.

Ce jardin a vocation à réunir les générations autour du jardinage. Le Relais Petite Enfance, situé près de l'Eden et géré par la DLVA sera l'un des tout premiers utilisateurs du lieu, avec les assistantes maternelles et les enfants de 0 à 3 ans. Une occasion de tester, de ressentir, de respirer, avec l'installation d'une zone de land-art pour les activités manuelles et d'une rivière sensorielle. Les Ecos-délégués du collège Itard se joindront à la rentrée prochaine. Ils ont une sensibilité à la permaculture et sont prêts à épauler les jardiniers pour les premiers aménagements du lieu. Si vous avez envie de rejoindre ce projet, si vous êtes prêts à accepter cette cohabitation avec nos jeunes pousses, contactez-nous.

Il n'y aura pas de conditions de ressources mais l'adhésion à une charte qui privilégiera la permaculture, et surtout la convivialité et les échanges intergénérationnels.

Des rencontres littéraires et des concerts devraient animer le lieu pour profiter ensemble de la belle saison.

Contact : contact@marie-oraison.fr





Le Pôle Urbain Sportif
livré
durant l'été

...

Il sera accessible au public,
aux associations sportives
et aux établissements scolaires.



« TERRE DE JEUX 2024 »

Il convient de préciser que c'est surtout grâce au label « Terre de Jeux 2024 » obtenu par la ville d'Oraison, que cette réalisation a été possible, le Gouvernement ayant souhaité sensibiliser les Français à pratiquer un sport, permettre la pratique aux débutants, tout en faisant la promotion et encourageant la valorisation du sport féminin.

C'est en mars 2022 que la ville d'Oraison a déposé son dossier qui devient définitif en mai 2022 et retenu par l'Agence Nationale du Sport en septembre de la même année. Il faut dire que la ville d'Oraison a fait apparaître une certaine complémentarité du dispositif « Petites Villes de Demain » ainsi que le lien avec l'EcoQuartier, puisque le maillage de la commune permettra aux élèves de nos trois établissements scolaires de se rendre à pied sur le site du Pôle Urbain Sportif.

UNE STRUCTURE LONGTEMPS DÉSIRÉE

Depuis plusieurs années déjà, la jeunesse d'Oraison nous interpellait sur la dangerosité de l'ancien City stade de l'avenue Abel-Pin. Une structure qui avait mal vieilli et qu'il était urgent de neutraliser. La volonté municipale a permis de faire des prouesses, notamment en matière de subventions, afin que la facture soit acceptable pour les finances de la ville. Il faut dire en effet que le montant de l'investissement dépasse le million d'euros.

Au total, les engagements pris par les différents financeurs ont rejoint de manière ferme la barre des 74%, ce qui a permis au projet de voir le jour, l'autofinancement de la ville d'Oraison représentant un peu moins de 26%.

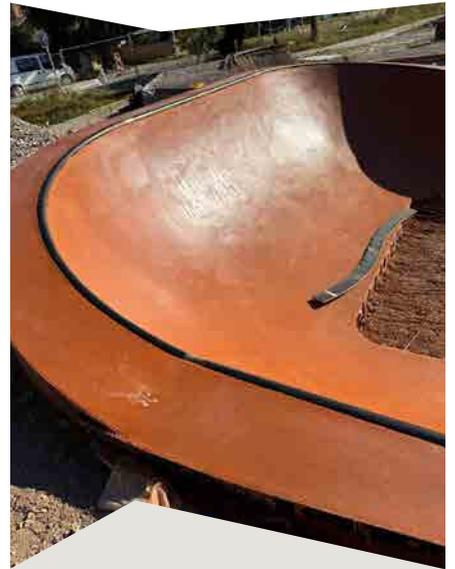


DES INSTALLATIONS PERFORMANTES...

Fin 2023 a débuté la phase de démolition de l'ancien City Stade, suivie par la préparation du site, l'enfouissement des réseaux ainsi que l'aménagement de l'environnement urbain et paysager du Pôle Urbain Sportif.

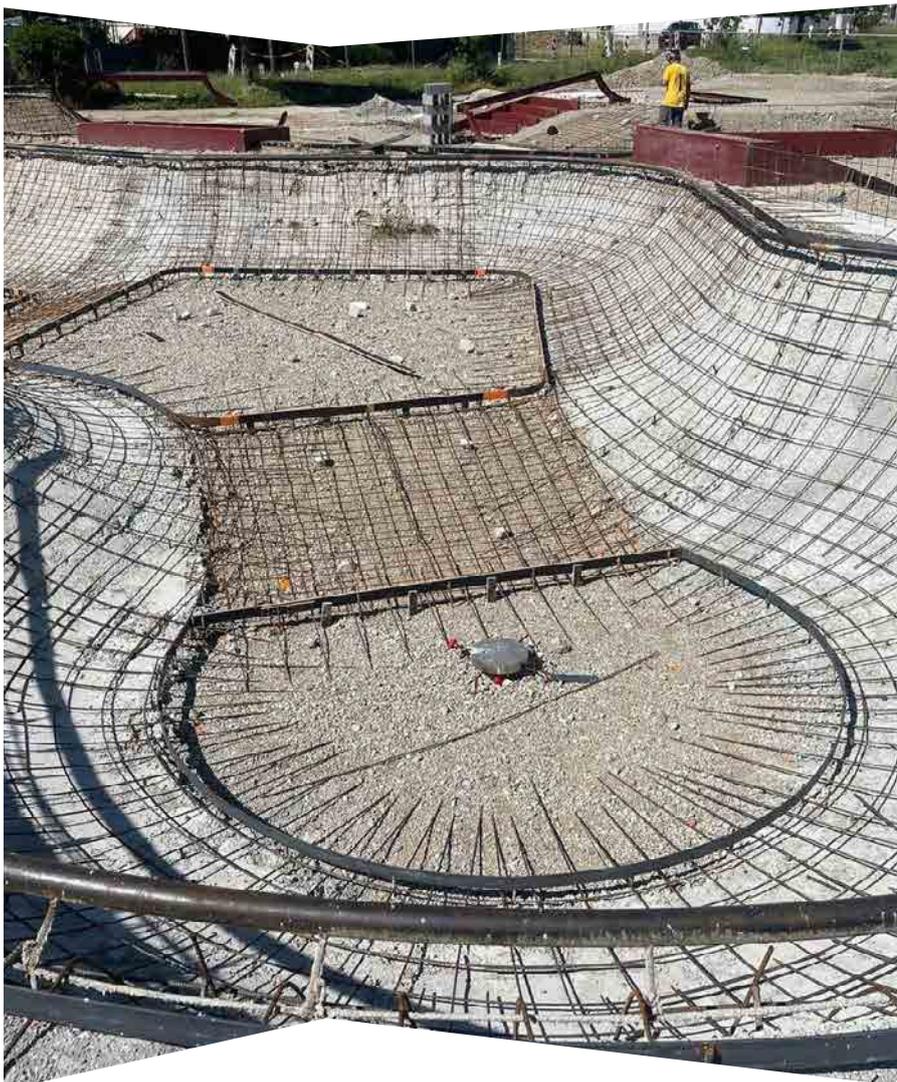
Le projet qui est en voie de réalisation comprend :

- Un skatepark
- Un pumptrack, soit une piste composée de bosses arrondies appelées « rouleaux » et de virages relevés en dévers, qu'il sera possible de franchir sans pédaler. On parvient à ce résultat en « pompant » le vélo sur les rouleaux, de manière à donner l'impulsion nécessaire pour faire le tour de la piste.
- Un espace terrain de sport avec terrain multi sports, un terrain de basket 3x3 avec zone d'échauffement.
- Un local polyvalent qui accueillera des sanitaires, un espace buvette et un espace rangement.
- Une station de lavage VTT. A noter que les départs et arrivées des sentiers VTT FFC se feront depuis le Pôle Urbain Sportif



Dans l'aménagement de l'environnement, sont prévus des bancs publics, des tables de pique-nique, un défibrillateur en accès libre, des bornes de recharge téléphone, des racks à vélos et trottinettes, sans oublier des jeux pour les enfants, des fontaines d'eau potable, des poubelles et des caméras de surveillance. Bien évidemment, comme la commune s'y engage depuis plusieurs années, l'intégralité du site sera accessible aux personnes à mobilité réduite.

Enfin, les places de parking seront augmentées de part et d'autre du chemin Sainte-Anne puisqu'elles passent de 5 à 11 places. D'autre part, le parking avenue Abel-Pin sera restructuré tout comme la zone des conteneurs de tri, ce qui aura pour conséquence de proposer là-encore 16 places de parking au lieu de 8 actuellement. Un éclairage est prévu en fonction des horaires d'utilisation lors d'activités encadrées.





LE PÔLE URBAIN SPORTIF DEVRAIT OUVRIR DANS L'ÉTÉ

Afin de se rendre au Pôle Urbain Sportif, il est prévu de créer par la suite, un cheminement sécurisé et matérialisé pour l'accès aux vélos en partant du centre-ville et sans emprunter la route départementale. Ce cheminement sera intégré au schéma de mobilité qui est à l'étude pour 2025.

Le coût financier de **974 433 € TTC** est supporté comme suit :

- Agence Nationale du Sport : **364 252 €**
- Française des Jeux : **24 400 €**
- Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux : **144 451 €**
- Région Sud : **30 000 €**



LES JEUNES ORAISONNAIS ÉVOQUENT LE PÔLE URBAIN SPORTIF...



Colman, 23 ans :

L'idée est bonne pour les jeunes ! Cela fait un moment que le City Stade était en très mauvais état... Il était même dangereux ! Je pense que je vais me remettre au sport !



Mélodie, 29 ans

Quelle belle idée ! En plus c'est très bien pour la sécurité des enfants. Il y a de l'espace, y compris pour ma fille de 8 ans qui va bien en profiter et je l'accompagnerai.



Laurent, 33 ans

Il y a plus d'un an et demi que « j'interpelle » certains adjoints au maire afin que l'on fasse quelque chose pour les jeunes. Apparemment on m'a entendu : j'en suis ravi, merci pour eux !



Hugo, 20 ans :

C'est top pour les jeunes car il n'y avait pas grand-chose pour eux jusque là et même dans le reste du département. Merci à tous ceux qui sont à l'origine du projet !

LE BUDGET COMMUNAL

COMPRENDRE *le budget*

Préparé par l'exécutif local (le maire) et approuvé par l'assemblée délibérante (le conseil municipal), le budget est l'acte qui prévoit et autorise les recettes et les dépenses pour une année donnée. Il se présente en 2 parties, une section de fonctionnement et une section d'investissement.



LES RECETTES

- **Impôts locaux** : Ils financent la commune, et aussi le Département, la Région, et l'Intercommunalité. Ils sont constitués des taxes : professionnelle, d'habitation, foncière sur le bâti et le non bâti. Les taux sont votés par le conseil municipal.
- **Dotations de l'État** : Elles sont versées à chaque commune en fonction de différents critères. Elles correspondent à la participation de l'État pour la gestion communale et administrative.
- **Revenus divers** : Ils sont constitués des produits des services du domaine (location de salles par exemple).



COMMENT ÉLABORE-T-ON *le budget communal ?*

En fonction des priorités municipales des élus, les services de la ville élaborent un budget.

Celui-ci doit être équilibré ; dépenses et recettes doivent également être maîtrisées.

Le maître-mot : maintenir la qualité du service public malgré les baisses des dotations de l'État.

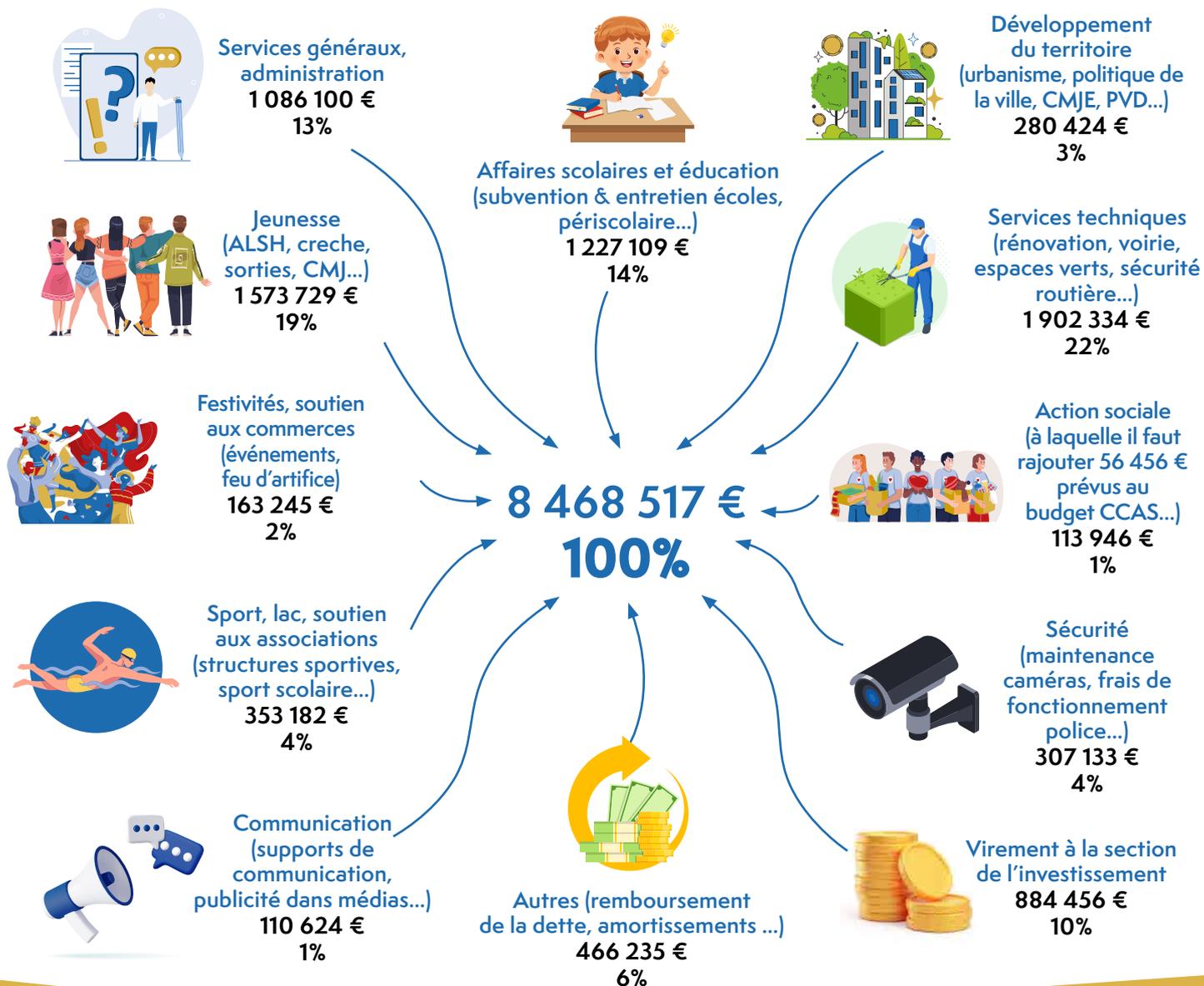
Le 28 mars dernier, La Ville d'Oraison a voté son budget prévisionnel 2024.

Fonctionnement :
8 468 517 €

Investissement :
6 196 802 €



DEPENSES PRÉVISIONNELLES DE FONCTIONNEMENT 2024



INVESTISSEMENT ➡ 3 grands projets seront notre priorité en 2024 :

■ LE PÔLE URBAIN SPORTIF

Projet global
(dont 955 469 € en 2024)

➡ 974 433 €

Autofinancement

➡ 251 484 € (25,81%)

Total subventions et FCTVA

➡ 722 949 € (74,18%)

■ DÉMOLITION ET CONSTRUCTION DU BÂTIMENT PÉRISCOLAIRE

Projet global
(dont 554 320 € pour 2024)

➡ 558 860 €

Autofinancement

➡ 179 105 € (32,05%)

Total subventions et FCTVA

➡ 379 755 € (67,95%)

■ RÉNOVATION ET MISE AUX NORMES DE LA SALLE SOUS LA POSTE

➡ 105 339 €



Photo : le futur bâtiment du périscolaire.

CCAS / JEUNESSE / DIVERS



JOURNÉE DES FAMILLE à la crèche

En juin, le multi accueil a accueilli la Ludobrousse pour une animation à destination des parents et des enfants, ainsi que M^{me} Chesnel, référent Accueil Santé Inclusion, pour un atelier autour de l'alimentation. Ce fut une belle après-midi de partage.



16^e fête champêtre

Organisée par les centres communaux d'action sociale (CCAS) d'Oraison, de La Brillanne, de Volx et du Castellet depuis 16 ans, la fête champêtre 2024 a rassemblé plus de 100 personnes sur le magnifique site de l'hippodrome de la Durance. Au programme cette année : un concours de chapeau et un beau spectacle présenté par le CMJ, le CMJE et l'accueil de loisirs des 6/11 ans. Des food trucks présents sur le site ont assuré le repas. L'apéritif, offert par la Ville d'Oraison, a ravi tous les joyeux seniors.



Daniel Dammann (au milieu), 80 ans, champion départemental de tennis, a représenté le 04 au niveau régional où il a terminé 3^e.

PRÉVENTION



LUTTE contre les incendie

Le changement climatique accentue les risques d'incendie dans notre département. La commune d'Oraison n'échappe, malheureusement, pas à ce danger. L'année 2022 a été particulièrement dramatique en termes de feux de forêts, notamment chez nos voisins très proches. Le maire de la ville est le garant de la protection des biens et des personnes sur son territoire. À ce titre, il se doit d'informer la population sur les Obligations Légales de Débroussaillage (OLD) que chaque propriétaire concerné doit effectuer. Le service de police municipale est habilité à contrôler et le cas échéant sanctionner le non-respect de l'Arrêté préfectoral N°2013-1474 du 4 juillet 2013.

PREVENTION DES INCENDIES DE FORÊTS

Les obligations de débroussaillage dans les Alpes de Haute-Provence

Pourquoi débroussailler ?

Pour protéger les personnes, les biens et la forêt

Le débroussaillage a pour objectif de limiter la propagation des incendies de forêts et d'en diminuer l'intensité grâce à la réduction de la végétation combustible, en rompant la continuité. Il permet d'éviter ou de ralentir les départs de feux accidentels à proximité des habitations et d'assurer la sécurité des biens et des personnes face aux flammes. Il améliore la sécurité et l'efficacité des secours et facilite ainsi l'extinction des feux.

Quelle est l'efficacité du débroussaillage ?

Le rôle du débroussaillage est prouvé

Des retours d'expérience sont régulièrement effectués après les grands feux pour évaluer l'efficacité du débroussaillage autour des habitations.

Ces études confirment qu'un débroussaillage réglementaire effectué autour des habitations assure une protection efficace dans 80% des cas. À l'inverse, près de la moitié des habitations mal ou pas débroussaillées subissent des dégâts extérieurs, voire sont totalement détruites.



Où débroussailler ?

L'obligation de débroussailler s'impose aux propriétaires des constructions ou installations situées en zone boisée ou à moins de 200 mètres de celle-ci.

Dans ces secteurs, il appartient au propriétaire de réaliser à sa charge le débroussaillage autour de sa construction dans un rayon de 50 mètres, sans tenir compte des limites de propriété (le feu ne les connaît pas !), il doit également le réaliser aux abords des chemins d'accès privés, sur une largeur de 5 mètres de part et d'autre de la voie.

En revanche, toujours en zone boisée ou à proximité, les parcelles classées en zone urbaine (zone U), sont à débroussailler totalement même en l'absence de bâti.

Une fois les travaux de débroussaillage réalisés, et afin de garantir son efficacité dans le temps, le propriétaire est tenu d'effectuer un entretien régulier.

Le débroussaillage en 7 points

Dans les Alpes de Haute-Provence, l'arrêté préfectoral n°2013-1473 du 04 juillet 2013 précise les modalités techniques du débroussaillage.

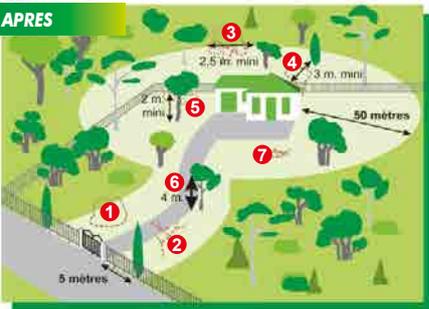
On entend par débroussaillage et maintien en état débroussaillé :

- 1 la coupe et l'élimination de la végétation arbustive basse ;
- 2 la coupe et l'élimination des arbres et arbustes morts, dépérissants ou sans avenir ;
- 3 la coupe et l'élimination des arbres et arbustes en densité excessive de façon à ce que le houppier de chaque arbre ou arbuste conservé soit distant de son voisin immédiat d'au minimum 2,5 mètres ;
- 4 la coupe et l'élimination de tous les arbres et branches situés à moins de 3 mètres de l'aplomb des façades des constructions ;
- 5 l'élagage de toutes les branches basses sur 2 mètres de haut pour les arbres conservés de plus de 3 mètres de hauteur ;
- 6 la coupe et l'élimination de tous les végétaux arbustifs situés à l'aplomb de la chaussée des voies ouvertes à la circulation publique, ainsi que des voies privées donnant accès à des constructions, chantiers, travaux et installations de toute nature, sur une hauteur de 4 mètres ;
- 7 l'élimination de tous les végétaux coupés.

AVANT



APRES



Les cas dérogatoires :

- Les terrains agricoles, les vergers et oliveraies cultivés et régulièrement entretenus suffisent à la protection contre les incendies et ne nécessitent pas de traitement spécifique ;
- Les arbres remarquables (éléments du patrimoine, arbres sénescents et/ou d'intérêt biologique) situés à moins de 3 mètres, houppiers compris, d'une construction peuvent être conservés sous réserve d'être mis à distance de la végétation environnante d'au moins 5 mètres, houppier compris ;
- Les haies peuvent être conservées sous réserve d'être mises à distance de la végétation environnante d'au moins 5 mètres, houppier compris.

Qui contrôle ?

C'est le maire qui a la responsabilité du contrôle des obligations légales de débroussaillage sur sa commune.

Qui constate les infractions ?

Ce sont les agents de police municipale, les agents forestiers de l'État, de l'Office National des Forêts, les gardes champêtres, et les agents de police judiciaire habilités à rechercher et à constater les infractions forestières.

Quelles sont les sanctions ?

Outre le risque collectif qu'il engendre, le non respect de l'obligation de débroussailler expose le propriétaire à une amende de 135 à 1500 euros et à une mise en demeure de réaliser les travaux, à défaut les travaux seront réalisés d'office à la charge du propriétaire.

Vous souhaitez en savoir plus ?

Pour vous accompagner dans la protection de vos biens, en savoir plus sur la réglementation en vigueur ou vous sensibiliser à la problématique « feux de forêts » plusieurs sites d'informations sont à votre disposition :

www.alpes-de-haute-provence.gouv.fr
www.onf.fr
www.prevention-incendie-foret.com
www.ofme.org

Réalisation : ONF et DDE 04
 Crédits photos : ONF
 Graphisme : Sema Loyat DDI 04
 Impression : Imprimerie de Haute-Provence



LA VILLE D'ORAISON et ses agents

La Ville d'Oraison est soucieuse du bien-être de ses agents. Grâce à l'évolution de la technologie, il existe actuellement des outils tels que les exosquelettes qui contribuent en grande partie à alléger les charges physiques. Une entreprise française locale, spécialisée en matériel ergonomique, a été sollicitée pour l'acquisition de 2 dispositifs d'assistance physique, visant à réduire les troubles musculosquelettiques. Les agents des espaces verts sont équipés d'un exosquelette du haut, pour tailler les haies et le service entretien d'un exosquelette du bas, pour la réception des livraisons et les tâches multiples.

LAC ET PISCINE



UNE JOURNÉE DÉTENTE... *aux lacs*



Les lacs des Buissonnades sont un havre de paix pour tous et le succès de ce lieu magique ne se dément pas au fil des années. Depuis trois ans, des travaux importants ont été entrepris pour le confort, la sécurité et l'accessibilité notamment, tout en respectant la nature.

Alors que l'été bat son plein, il est rassurant de constater que les touristes et les administrés plébiscitent le lac de pêche et le lac de baignade, ce dernier étant surveillé par les deux maîtres nageurs pendant tout l'été. Le terrain de beach volley est très utilisé comme nous avons pu le constater, sans oublier les terrains de boules qui sont aussi utilisables en soirée, sans oublier les bancs et tables de pique-nique sur lesquelles, comme le montre notre photo, de nombreux anniversaires en plein air sont organisés.

Ajoutons un parcours d'accrobranche très pédagogique, un aquagame toujours plus performant et un restaurant qui a retrouvé tout le lustre, le professionnalisme et la qualité gastronomique de la première année, et vous avez un lieu que toutes les communes nous envient.

Alors profitez-en et... bonnes vacances !

OUVERTURE DU LAC ET DE LA PISCINE

Piscine :

Du samedi 6 juillet au dimanche 1^{er} septembre 2024, tous les jours de 13h à 19h sauf le lundi.

Une pataugeoire pour les plus petits, un petit bassin pour les enfants, un grand bassin de natation. Parasols et transats gratuits. Buvette et snack sur place, espace de restauration.

Pour des raisons d'hygiène, le port du bermuda, du short de bain et du caleçon, est interdit à la piscine municipale.

Lac :

Baignade surveillée en Juillet et Août : tous les jours de 10h à 19h.

Espace idéal pour buller et écouter le concert des cigales à l'ombre des peupliers.

La base de loisirs des Buissonnades vous propose :

De vous restaurer à toute heure au restaurant « La paillote du lac » ouvert 7j/7 ;

Des jeux aquatiques gonflables et la location de kayaks avec « Aquagame » ;

Un parcours aérien dans les arbres « Green park Aventures ».

Bel été à tous !

Des poubelles de grande contenance ont été installées partout sur le site et des ramassages réguliers sont effectués par nos services. Des désinfections complètes des toilettes sont mises en place plusieurs fois par jour.

Merci de ne pas nourrir les canards ! Les grandes quantités de pain et toute autre alimentation non adaptée les rend malades.

Les chiens sont interdits autour du lac de baignade et tolérés en laisse autour du lac de pêche.



Majorité municipale : Oraison cœur de Durance

Lors du dernier conseil municipal, nous sommes revenus sur le programme du parc photovoltaïque qui avance certes, mais qui en est encore au stade des études et de la concertation. Une concertation effective puisque des réunions avec l'opposition municipale sont régulièrement proposées ; d'autre part des réunions publiques ont déjà été organisées et d'autres suivront. Concertation encore puisque dans

vos magazines municipaux sont prévus quatre rendez-vous de quatre pages à chaque fois, intitulés « le journal de la concertation » et dont le premier volet est paru dans le bulletin de novembre. Concertation toujours puisque la parole y est donnée aux associations soucieuses, comme nous, de l'environnement. Aussi, on ne peut pas nous reprocher de ne pas communiquer ou de tenir secrètes je ne sais quelles informations. Il me

semble que la parole de l'opposition municipale n'est pas confisquée non plus lors des conseils. Là où le débat est souhaitable, il est navrant de constater qu'il se résume trop souvent en de longs monologues ! S'il est bon de ne rien dire avant de parler, il est encore plus utile de réfléchir avant de penser...

Roberto FIGAROLI,
adjoint au maire

Groupe Oraison ensemble c'est maintenant

Face aux questionnements et aux clarifications demandées par notre groupe sur des dossiers tels que la saturation des places en centre aéré et crèche, le pôle santé-social, déforestation et promesse de bail pour un parc photovoltaïque de 25 ha au Bois St-Martin, la dette municipale ou les 30 millions d'Euros d'investissement prévus d'ici 2030, la majorité préfère la plupart du temps se réfugier dans une rhétorique caricaturale, dans des sarcasmes et moqueries, conçus uniquement pour remplacer ou éviter le débat

démocratique qui pourrait ternir l'image d'une équipe de «sachants» qui fait tout. Cette posture de confrontation a franchi les limites lors d'un précédent conseil municipal et dans le dernier bulletin municipal en laissant place à des excès déplacés et à des attaques personnelles jamais vus auparavant, ternissant ainsi la fonction de premier magistrat de la commune et celle des adjoints. Nous ne pouvons qu'exprimer notre sidération dans une période où les tensions dans la société atteignent des niveaux préoccupants.

Il est essentiel que les responsables politiques locaux donnent l'exemple en matière de fonctionnement du débat, notre vie démocratique s'en trouverait mieux.

**Isabel Gamba - Laurence Leplatre -
Olivier Laurent**

Rassemblement National

Texte non communiqué

FESTIVITÉS*

CONCERT à l'hippodrome

Mozart, Beethoven & les musiques d'Europe Centrale
Nicole TAMESTIT (violin) & Pierre BOUYER (piano)

Nicole Tamestit et Pierre Bouyer forment un duo violon et piano depuis une trentaine d'années, ce qui leur confère une homogénéité et une souplesse souvent remarquées et louées. D'abord virtuoses de leurs instruments traditionnels, ils ont exploré les mondes plus anciens du violon baroque et du clavecin, avant de se centrer sur le répertoire et les instruments tels que les ont connus Mozart, Beethoven ou Paganini. Sur des instruments d'époque, Nicole Tamestit et Pierre Bouyer présenteront des œuvres très connues (l'une des grandes dernières Sonates de Mozart, et la Sonate « Le Printemps » de Beethoven) ; une sonate du Tchèque Jan Ladislav Dussek, le premier grand pianiste international 50 ans avant Chopin, et une évocation de la musique hongroise, aux racines de l'art de Franz Liszt et du répertoire tzigane.

➔ « Une soirée musicale à Vienne » :
samedi 10 août 2024 à 20H30
Hippodrome d'Oraison. Entrée 20€.
Prévente des places samedi 20 et 27 juillet,
ainsi que samedi 3 août de 9H30 à 12H
à l'Office de tourisme d'Oraison.



FESTIV'été 2024

ORAISON Du 13 mai au 26 octobre

FSZAM **MATTAY**

13/05 > Reyel Marek
03/06 > Lola Longarini
10/06 > Leszam & WdZ
17/06 > Euro 2024
24/06 > Noyaux d'Oliv
01/07 > Angry Bards

LOLA **JAMES | FACE**

08/07 > Traffic R'Lines
15/07 > SongBirds
22/07 > Mattay
29/07 > T3rtio
05/08 > Midnight Steppers
12/08 > Katépi
02/09 > Last Rainbow
23/09 > One'R

CUISINE DE RUE / BARS & TERRASSES / MUSIQUE

3^e EDITION CUISINE DE RUE

18H 22H

Tous les lundis
Place du Kiosque
Ambiance guinguette

Chansons en Goguette / Graine de nostalgie / Duo Fusionnelle / Mael K
Humoriste Rénato / Pop / Rock / Folk / Reggae / Musique du monde...

ASSOCIATION FOOD TRUCK & GUINGUETTE

Un Été festif à Oraison

ORAISON DU 16 JUILLET AU 12 AOÛT : EXPOSITION SUR LES 80 ANS DE LA LIBÉRATION

une ville à la Campagne

JUILLET

LUN 1ER 18H FESTIV'ÉTÉ : ANGRY BARDS - KIOSQUE
19H FÊTE DES TERRASSES - CENTRE VILLE

DIM 7 10H VINTAGE FESTIVAL - CENTRE VILLE

LUN 8 18H FESTIV'ÉTÉ : TRAFFIC R' LINES - KIOSQUE
21H30 CINÉMA PLEIN AIR - COUR DE L'ÉCOLE PRIMAIRE

SAM 13 14H30 CONCOURS DE PÉTANQUE - PARKING "L.ÉTIENNE"
21H BAL « FUN ARTISTE » - KIOSQUE

DIM 14 22H30 FEU D'ARTIFICE - LACS DES BUISSONNADES
23H SOIRÉE DJ

LUN 15 18H FESTIV'ÉTÉ : SONGBIRDS - KIOSQUE
21H30 CINÉMA PLEIN AIR - COUR DE L'ÉCOLE PRIMAIRE

MAR 16 COMMÉMORATION DES FUSILLÉS DE SIGNES

JEU 18 DÉPLACEMENT À SIGNES (83) - SUR
RÉSERVATION AU 04.92.70.77.77 (MAIRIE)

SAM 20 21H SOIRÉE MOUSSE « FUN ARTISTE » - KIOSQUE

LUN 22 18H FESTIV'ÉTÉ : MATTAY - KIOSQUE
21H30 CINÉMA PLEIN AIR - COUR DE L'ÉCOLE PRIMAIRE

LUN 25 BRADERIE DES COMMERÇANTS - CENTRE VILLE

LUN 29 18H FESTIV'ÉTÉ - KIOSQUE
21H30 CINÉMA PLEIN AIR - COUR DE L'ÉCOLE PRIMAIRE

AOÛT BINGO

SAM 3 20H LOTO EN PLEIN AIR - KIOSQUE

LUN 5 18H FESTIV'ÉTÉ : MIDNIGHT STEPPERS - KIOSQUE
21H30 CINÉMA PLEIN AIR - ÉCOLE PRIMAIRE

SAM 10 20H30 NUIT MUSICALE À VIENNE - HIPPODROME
CONCERT VIOLON & PIANO

LUN 12 18H FESTIV'ÉTÉ : KATÉPI - KIOSQUE
21H30 CINÉMA PLEIN AIR - ÉCOLE PRIMAIRE

JEU 15 21H SOIRÉE FLUO « CAPITAINE JO » - KIOSQUE

SAM 17 21H KARAOKÉ « MAGIC DANCE » - KIOSQUE

DIM 18 COMMÉMORATION 80ANS LIBÉRATION
JOURNÉE DE FESTIVITÉS - CENTRE VILLE

LUN 19 18H FESTIV'ÉTÉ - KIOSQUE
21H30 CINÉMA PLEIN AIR - ÉCOLE PRIMAIRE

LUN 26 18H FESTIV'ÉTÉ - KIOSQUE
21H30 CINÉMA PLEIN AIR - ÉCOLE PRIMAIRE

SEPTEMBRE

LUN 2 18H FESTIV'ÉTÉ : LAST RAINBOW - KIOSQUE

SAM 7 FORUM DES ASSOCIATIONS - CENTRE VILLE

PROGRAMME COMPLET SUR WWW.ORAISON.FR
VILLE D'ORAISON
RENSEIGNEMENTS : OFFICE DE TOURISME - 04.92.78.60.80

Retrouvez l'agenda de vos festivités sur
www.oraison.fr, l'application citoyenne Ville
d'Oraison et à l'Office de Tourisme.

*Sous réserve de modification ou d'annulation

PROJET ECOQUARTIER®



ORAISON — Place du D^r Itard



Aménagement et inauguration de la nouvelle place DOCTEUR ITARD

Après plusieurs semaines de travaux, la place Docteur Itard a été inaugurée le 20 avril dernier. Envahie par les voitures durant des années, la place publique a subi une transformation totale, créant un espace plus végétalisé et accueillant, qui met en valeur les façades et les devantures commerciales. La fontaine vient sublimer cette place, devenue le rendez-vous préféré des Oraisonnais. Cet espace test pourra être décliné sur les autres places de la ville, dans le cadre du projet EcoQuartier®. Merci à toutes les entreprises et personnes qui ont participé à la réalisation de ce beau projet.

Financement :

Coût HT du projet : près de **300 000€**

Subventions (Etat, Région...) : **77%**

Autofinancement : **23%**




**Petites villes
de demain**